

« On ne peut contester qu'elle ne soit un ouvrage du Ve siècle ; au moins sa structure l'atteste. Le sanctuaire est fermé par cette espèce de tribune qu'on appelait ambon ou pupitre, du haut de laquelle le diacre lisait l'Épître et l'Évangile que l'évêque expliquait ensuite au peuple. Dans la distribution de ce temple, on remarque encore le lieu propre de chacune des quatre stations de la pénitence publique usitée dans les premiers temps. 1^o Hors de la porte principale, le vestibule dans lequel les pénitents restaient d'abord assez longtemps à genoux et se recommandaient aux prières des fidèles qui passaient ; 2^o le lieu de la seconde station qui, quoique en dedans de la porte était, pour ainsi dire, séparé de l'église, et dans lequel les pénitents assistaient aux instructions sans participer aux saints mystères ; 3^o la partie qui forme la nef servait à la station des prosternés, dans laquelle ils restaient inclinés profondément aux prières, et même à la messe jusqu'après l'Évangile. On sait qu'après qu'ils avaient passé dans cette troisième station, on leur donnait l'absolution : il leur était ensuite permis d'entendre la messe en entier, mais ils ne pouvaient y communier qu'après un quatrième degré de pénitence qu'on appelait la station des consistants (1). »

Depuis Leidrade, Saint-Etienne avait subi de nombreuses restaurations qui en altéraient le véritable caractère. Ainsi, la chapelle de la Croix avait été bâtie en 1519, par le précenteur Jean d'Amoncourt, dont on y voyait les armoiries ; il y avait d'abord à la même place « une image antique de pierre demi-forgettée, assez bien faite, que l'on appelait communément *ferrabo* ; et aucuns citoyens, certains jours de l'année, assavoir la veille de Saint-Etienne, y venaient de nuit en chemise rétrograde, adorer ladite image, et lui offrir des chandelles. Quoy fait, ils avaient certaine espérance de prospérer en biens toute celle année (2). » Le pieux chanoine fit alors enlever et détruire l'objet d'une superstition si condamnable ; quant au nom de *ferrabo*, il venait, selon

(1) L'abbé Guillon, *Description de Lyon*, p. 85.

(2) Paradin, *Hist. de Lyon*, p. 63.